

INFOLIVE – PROTECTION RAISONNÉE DE L'OLIVIER

Bulletin n° 19, le 13 octobre 2009



MOUCHE DE L'OLIVE

Un nouveau vol apparaît en zone littorale et d'autres sont annoncés plus en altitude, si les températures restent douces. Soyez attentifs, surtout pour les variétés sensibles (olives de table, fort calibre des fruits). Les observations montrent que :

- > pour les vergers situés en dessous de 100 m d'altitude, le 5^{ème} vol débute en zone littorale : renouveler la protection si les olives sont destinées à la table, ou si la maturité a lieu tardivement.
- > pour les vergers situés entre 100 et 300 m d'altitude, le vol se termine. Un 5^{ème} vol est prévu vers le 20 octobre. Attendre le prochain bulletin.
- > pour les vergers situés entre 300 et 450 m d'altitude, le 4^{ème} vol est décalé au 20 octobre. Attendre le prochain bulletin pour plus de précision.
- > pour les vergers situés au-dessus de 450 m d'altitude, le 3^{ème} vol se termine. Pas d'autres vols prévus à cette altitude, sauf peut-être en Corse, dans les Alpes-Maritimes et les Pyrénées-Orientales. Attendre le prochain bulletin.

Vergers destinés à l'huile ou olives noires de table: **Continuer d'intervenir uniquement sur les vergers à maturité tardive** (olives noires de table, Alpes-Maritimes, Corse), **si** vous observez une forte augmentation des captures du piégeage **et si** les dégâts sont supérieurs à 10% d'olives avec des trous de sortie pour une production d'huile **ou** à 10% de fruits avec au moins 1 piqûre de ponte pour une production d'olive noire de table. Alternier les matières actives.

Produits autorisés sur oliviers * :

Matière active	Spécialités	Dose de spécialité	DRE	ZNT	Conditions	DAR
lambda-cyhalothrine	Karaté Zeon	0,013 l/hl	48 h	20 m	Adulticide 2 applications max / an	7 j
	Pool, Ninja	0,025 kg/hl	48 h	5 m		
	Karaté Xpress	0,025 kg/hl	48 h	5 m		
	Agrotech lambda-cyhalothrine 100CS	0,013 l/hl	48 h	20 m		
	Karachoc, Zelambda	0,025 l/hl	24 h	20 m		
deltaméthrine	Décis J, Décis Protech, Pearl Protech, Split Protech	0,083 l/hl		50 m	Adulticide 3 applications max / an	7 j
spinosad	Syneïs appât	1,2 l/ha	6 h	5 m	Adulticide 4 applications max / an Utilisable en AB	7 j
diméthoate	Rogor PIPC40, Dimate BF	0,075 l / hl			Larvicide	21 j

DRE= délai de rentrée dans le verger après un traitement ZNT= Zone Non traitée

DAR= délai avant récolte

ŒIL DE PAON

Les conditions climatiques sont toujours favorables au développement de l'œil de paon et les pluies de la semaine dernière ont été favorables à de nouvelles contaminations. **Si ces pluies ont dépassé 40 mm en une seule ou plusieurs fois, renouveler la protection à ½ dose de produit sur les vergers sensibles où les variétés dépassent 15% de feuilles malades**, en respectant le nombre et les doses d'applications des spécialités et les délais avant récolte.

Produits autorisés sur oliviers * :

Matière active	Spécialités	Dose de spécialité	DRE	ZNT	Conditions	DAR
hydroxyde de cuivre	Champ DP, Champ Flo, Cuproxyde Macc 50, Hélocuivre...	De 0,5 à 0,66 kg/hl selon la spécialité *	24 h sf Champ Flo 6h	5 ou 20 m *	Produits cupriques autorisés en AB 2,5 applications max / an sauf le Nordox 50 limité à 2 applications par an	3 à 21 jours selon la spécialité *
oxychlorure de cuivre	Cupravit, Pasta Caffaro, Cuprocaffaro, Cuproflo, Oxycure, Yucca...	0,5 kg/hl ou 0,7 l/hl selon la spécialité *	6 h ou 24 h *	5 ou 20 m *		
oxyde cuivreux	Nordox 50, Nordox 75 WG, Nordox Super 75 ...	0,33 ou 0,5 kg/hl selon la spécialité *	6 h ou 24 h *	5 ou 20 m *		
sulfate de cuivre	Bouillie Bordelaise Macc 80, BB RSR, BB RSR Disperss, BB Phyteurop	1,25 kg/hl	6 h ou 24 h *	5 à 50 m *		
mancozèbe	Dithane Néotech	0,2 kg/hl	48 h	5 m	2 applications max / an	28 j
Krésoxim-méthyl	Stroby DF	0,02 kg/hl	6 h	5 m	2 applications max / an – déconseillé au printemps	30 j

* Consulter l'étiquette DRE= délai de rentrée dans le verger après un traitement ZNT= Zone Non traitée

MATURITÉ DES OLIVES À HUILE

Le Programme "Assistance Technique Maturité", que réalise le CTO pour l'AFIDOL dans le cadre d'Olea 2020, financé par l'UE et France AgriMer, a permis de réaliser diverses micro-triturations en vue d'obtenir des informations sur l'avancement en maturité des diverses variétés, dans les bassins les plus précoces (habituellement Vallée des Baux, Aix-en-Provence, sud du Var).

Nous avons constaté une maturité plutôt précoce sur les variétés Aglandau et Salonenque, mais pas d'avance particulière sur les variétés Cayon et Cayanne.

La variété Aglandau n'est pas encore récoltable, mais montre des signes de maturité précoce dans les bouches du Rhône.

Sur les parcelles les plus précoces de Salonenque, nous conseillons de se préparer à une récolte précoce, afin de disposer d'huiles au fruité bien développé.

Nous rappelons que les huiles de début de saison seront les huiles qui auront les meilleures capacités de conservation, et que dans une perspective d'une commercialisation tout au long de l'année, il est important de s'assurer qu'une part de l'huile produite ait un niveau d'antioxydants naturels suffisants.

INFOLIVE est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'olivier pour le compte de l'AFIDOL, à partir du Bulletin de Santé de l'Olivier. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentes sur l'étiquette des produits ont valeur de loi. * Liste établie à partir de la base e-phy du ministère de l'agriculture

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER